

## L'Œuvre de Paix et les Réseaux. L'exemple du Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme - RECODH

Andreas Kahler, Paul Guy Hyomeni

### Introduction

C'est compliqué. La relation entre construction de la paix et élaboration de réseaux, bien qu'importante, n'est pas évidente. Nous aimerions apporter des éclaircissements sur ce problème puis présenter l'exemple du RECODH, tout en explorant les possibilités d'aller de l'avant.

Examinons maintenant les menaces terroristes à l'échelle planétaire. Les attaques se produisent où que nous allions, semble-t-il, sur tous les continents, dans les capitales et les territoires suburbains. Le terrorisme a l'air omniprésent, tout au moins à première vue. Et cela est dû en grande partie aux – réseaux. Daesh, l'État Islamique et autres collectifs terroristes agissent à la manière de réseaux extrêmement efficaces - par conséquent violents et brutaux – grâce à leurs connexions, à leur cohésion. La violence collective et les réseaux ne sont pas antinomiques. Bien au contraire, l'analyse des réseaux terroristes devient presque aujourd'hui une discipline phare, et pas seulement dans les études de sécurité.

Qui plus est, dans les endroits où les initiatives du Service Civil pour la Paix sont en danger d'être éclipsées par l'impact du terrorisme, nous sommes réellement confrontés à la complexité sociale en jeu dans notre réflexion sur les stratégies de consolidation de la paix.

### Les enseignements tirés de la Recherche sur la Paix

Dans les recherches de concepts de paix appropriés, les notions de connectivité et de distinction entre paix négative opposée à paix positive ont toutes deux déjà été évoquées dans les premiers travaux de Johan Galtung (Johan Galtung, *A Synthetic Approach to Peace Thinking - Une Approche Synthétique de la Pensée de Paix*) (manuscrit non publié, Oslo 1967) publié en 2005 par transcend.org). Une « théorie connectée de la paix » (Galtung, p. 27) cherche à établir les liens entre la paix et le développement ainsi que les conditions, « les moyens d'obtenir la paix » (Galtung, p. 50) ou les fruits d'une forme de paix. La notion de complexité est prise en compte à travers une analyse du « monde en tant qu'ensemble de groupes apparentés d'individus apparentés » (Galtung, p. 53) et plus systématiquement, à travers ce que Galtung nomme « les approches associatives aux problèmes de paix » (Galtung, p. 63) – Nous reviendrons sur le sujet.

En même temps, depuis le début, nous rencontrons dans les travaux de recherche sur la paix de Galtung une distinction entre paix négative et paix positive: Comment définir une situation de paix de manière plus adéquate qu'avec la simple appellation « absence de violence collective organisée » ?

Qu'est-ce qui caractérise une vie sociale pacifique, c.à.d. une vie offrant « un vaste éventail d'actions accessibles à tous (les gens) », Galtung suggère que nous nous posions la question. C'est peut-être ce que nous pourrions aujourd'hui nous représenter comme « une belle vie ». Il est intéressant de constater qu'à ce stade précoce de l'édification de théories, le concept de paix n'évoquait pas les droits de l'homme mais la liste suivante de « relations ou de valeurs positives »: 1. Présence de coopération, 2. Droit de vivre à l'abri de la peur 3. Droit de vivre à l'abri du besoin 4. Croissance économique et développement, 5. Absence d'exploitation, 6. Égalité, 7. Justice, 8. Liberté d'action, 9. Pluralisme, 10. Dynamisme.

Dans sa quête d'un concept plus vaste, Johan Galtung a très tôt pris acte des qualifications positives de la notion d'interaction (communication, coopération, intégration). À cet égard, les conditions de paix mentionnaient que « les approches associatives aux problèmes de paix » (Galtung 63) prennent appui sur les relations entre les individus et entre les groupes.

Cependant, comment donner du sens à tout cela plus concrètement de nos jours? Les nouveaux concepts de paix positive renvoient à des dizaines de critères différents si l'on compare les différentes nations et l'état de leurs sociétés. Prenons l'indice Mondial de la Paix de 2016([www.visionofhumanity.org](http://www.visionofhumanity.org)) de l'Institut pour l'Économie et la Paix (GPI). Aujourd'hui, la paix positive se définit comme « les attitudes, les institutions et les structures qui génèrent et maintiennent des sociétés pacifiques ». Et, étant donné la tournure encore assez vague de cette définition, l'indice fait en outre référence à l'Objectif de Développement Durable no. 16 (ONU) et à ses 21 indicateurs. La solution repose toutefois d'une part sur l'étroite interdépendance entre paix et justice, et d'autre part sur des institutions solides, favorisant une « résilience sociétale ».

#### Cas d'espèce: Le RECODH

En évoquant le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH, [www.recodh.org](http://www.recodh.org)), nous pourrions penser à une espèce d'alliance d'encadrement ou à une forme de collusion, plutôt qu'à un réseau non-officiel – un ensemble de contacts et de relations – consécutif à une action de réseautage. Comme d'autres associations, il dispose de sa propre constitution et de ses organes de gouvernance constitutionnels. Cela ne veut pas dire que le RECODH peut se dispenser de la mise en réseau, bien au contraire, pour étendre sa portée ou atteindre davantage de zones rurales, le RECODH doit se connecter et se relier à des intervenants de plus en plus nombreux. Considérons l'observation, la surveillance de la situation des droits de l'homme: y-a-t-il violation ou sont-ils respectés dans certaines régions? Afin d'instaurer un suivi efficace, nous devons créer des contacts avec de nombreuses parties prenantes, faisant également office d'informateurs. Et créer des contacts signifie développer des réseaux, c.à.d. faire du réseautage.

Créé en 2010, il constitue l'expression de la volonté commune d'organisations qui travaillent pour la promotion et la protection des droits de l'homme au Cameroun.

Conformément à son plan stratégique, l'énoncé de la vision du réseau stipule: « En 2020, le Cameroun sera un pays dans lequel les droits de l'homme et les libertés fondamentales seront effectivement respectées sans discrimination, grâce à l'action et à la crédibilité des participants et membres exécutifs engagés et déployés à l'échelle nationale ».

Le domaine d'activités du RECODH comprend jusqu'à nos jours :

- Le renforcement des compétences pour ses membres et autres personnes;
- La publication de rapports sur la situation des droits de l'homme (comptes rendus d'observation électorale, respect des droits de l'homme au sein du Projet Hydroélectrique de Lom Pangar, respect et violations des droits de l'homme dans la lutte contre Boko Haram, situation des droits de l'homme durant les expulsions en cours dans la ville de Douala, etc.);
- L'organisation de conférences sur la liberté de réunion et de manifestations publiques (2014), premier forum national sur les droits de l'homme au Cameroun (2015);
- La défense de militants des droits de l'homme en conflit avec la loi et les autorités.

Les adhérents du RECODH sont issus des organisations des droits de l'homme de l'ensemble du pays. Parmi ses groupes-cibles: en premier lieu, les membres des organisations; ensuite, les groupes de populations du Cameroun en général et en particulier les groupes sociaux vulnérables dans des zones ciblées du pays.

Avec plusieurs membres régionaux et des antennes de réseaux locaux en activité depuis plusieurs années déjà, une attention particulière à la régionalisation organisationnelle a pu s'appliquer depuis 2015, assurant le fonctionnement efficace des conseils de coordination régionale dans chacune des dix régions. L'an dernier par exemple, RECODH Littoral a mené un projet de recherche-action sur les relogements urbains forcés; et RECODH Centre a mis en œuvre une tribune publique et des manifestations parallèles à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'homme (le 10 Décembre) à Ngoro, Région du Centre, en association avec le Service Civil pour la Paix ainsi qu'avec la Commission Nationale pour les Droits de l'homme et les Libertés Fondamentales.

Ainsi, la nouvelle orientation régionale du RECODH est devenue partie intégrante de l'exploitation du réseau; les équipes de coordination de la totalité des dix régions du Cameroun relient les organisations-membres locales (à l'échelle de la sous-division et de la division) par le biais de point focaux, aux niveaux régional et national. Ce qui a vraiment donné un élan à la décentralisation est le processus de stratégie du RECODH en œuvre depuis fin 2015, notamment par exemple, les objectifs stratégiques, les indicateurs et les mesures à répartir selon les réalités locales spécifiques. Afin de favoriser la communication des processus stratégiques du haut vers le bas et du bas vers le haut, quatre ateliers inter-régionaux ont rassemblé des représentants et des membres de tous niveaux et tous lieux du réseau. Ainsi, il y a une seule stratégie mais dix modalités de mise en œuvre, si l'on peut dire. Et au niveau national, des choses telles que le plaidoyer international sont plus réalisables qu'au niveau local, alors que certaines violations des droits de l'homme sont plus

répandues dans les zones rurales à l'écart de la capitale; de ce fait, les programmes de proximité sont indispensables ainsi que le suivi des situations locales dans les régions.

L'approche réseau à niveaux multiples ouvre de nouvelles voies pour répondre aux différents défis rencontrés par les citoyens au Cameroun. Tout d'abord, la décentralisation de l'état ou des services publics en est à ses premiers balbutiements, à supposer qu'elle existe; et les institutions ou les infrastructures de la capitale sont trop éloignées pour la plupart des gens. Ainsi, la société civile a particulièrement besoin de communications entre le centre, les autres parties du territoire et les régions reculées quand il y a des problèmes à résoudre. Les problèmes de paix et les exigences de la paix sont le résultat – selon la Stratégie du Programme du Service Civil pour la Paix – en particulier de certaines dynamiques sociales que l'on peut qualifier de cloisonnement et de ségrégation. Encore une fois, nous sommes confrontés à des tendances à la dislocation entre les différentes parties ou régions du pays, par exemple, les anglophones contre les francophones, le prétendu grand Nord contre le Sud etc., sans parler des différences encore plus spécifiques entre les tribus ou les clans. (Sur une note plus légère, les ségrégations sont trop nombreuses pour être surmontées par le pluralisme ou par les mariages mixtes.)

De même que la société civile en général, le réseau du RECODH a bien sûr besoin de compétences considérables destinées à combler les lacunes mentionnées ci-dessus. La circulation des données consécutives aux activités de suivi locales – c'est-à-dire traitant de violations explicites des droits de l'homme – semblerait être un bon point de départ. Mais déjà, la gouvernance interne qui dirige le réseau des OSC et qui lui permet de mettre en place un tel suivi, pour s'en tenir à cet exemple, exige des délibérations, si possible de la part de tous, à tous niveaux et dans toutes les régions. Cependant, cela ne s'avère pas toujours possible au moment de prendre une décision. Encore une fois, la décentralisation demeure une œuvre inachevée. Une consultation constructive entre membres de toutes régions et de tous niveaux géographiques réclame des filières adaptées, peut-être des opportunités, des ressources, des contacts, une langue commune ou une interprétation réciproque, un savoir-faire et une disponibilité. À cet égard, l'élaboration de réseaux n'en est qu'à ses débuts. Mais le chemin parcouru jusqu'ici semble prometteur.

Le domaine des droits de l'homme et sa protection sont-ils particulièrement propices aux approches associatives de consolidation de la paix? La consolidation de la paix a autant de choses en commun avec la défense des droits de l'homme qu'avec le travail de résolution du conflit. On peut invoquer des arguments sous au moins deux angles différents. Premièrement, l'objectif de construction d'une paix positive prend toujours appui sur un minimum de consensus sur le respect des droits de l'homme au sein de la société et de l'état. Pas de paix (durable) avec des violations (massives) des droits de l'homme. Deuxièmement, et chose peut-être plus pertinente encore dans notre contexte actuel, la mission de promouvoir et de protéger à l'échelle locale des droits de l'homme revendiqués universellement – ce qui veut dire que la tâche des défenseurs des droits de l'homme et leurs réseaux – semblent particulièrement adaptés aux efforts de remédier aux lacunes de la société évoquées ci-dessus.

Si l'implication des défenseurs des droits de l'homme permet de surmonter les ségrégations, les cloisonnements problématiques, tout en renforçant les bases communes (respect des droits de l'homme) il peut sembler tout à fait logique qu'un réseau des droits de l'homme diminue les conflits etc. Pourtant, dans la vraie vie cela dépend bien-sûr entièrement des méthodes utilisées. Les meilleures intentions peuvent produire les pires résultats si elles ne sont pas mises en pratique de manière appropriée. (Comme indiqué plus haut, « l'État Islamique » constitue également un type de réseau puissant.) À cet égard, nous espérons que notre approche réseau à niveaux multiples conforte les méthodes de correction et d'amélioration des situations relevant des droits de l'homme dans le pays. De la même façon que les droits de l'homme sont censés réduire la violence, le RECODH est conçu et, espérons-le, compétent pour promouvoir la paix.

## Conclusions

Pour en revenir au début: les capacités d'acointances et d'attachement, fréquemment qualifiées de capital social, constituent un capital à « double visage », comme nous avons pu le constater avec les terroristes apparemment organisés à l'échelle mondiale— ce qui explique l'expression « pouvoir paradoxal du capital social dans la création et la résolution du conflit » (Michaelene Cox, *Social Capital and Peace Building. Creating and resolving conflicts with trust and social networks*,). (Michaelene Cox, Capital Social et Consolidation de la Paix. Créer et résoudre les conflits par la confiance et les réseaux sociaux), Londres/New York 2009, p. 2)

Comme nous l'avons appris du RECODH, l'action pour les droits de l'homme et pour la paix par l'élaboration de réseaux comporte son lot de défis mais bien sûr, elle offre principalement de nombreux avantages. La force organisationnelle est fondamentale et elle est facilitée par les alliances de réseaux, comme le démontrent les recherches généralistes sur la mise en réseau et la coordination entre militants des droits de l'homme: « les organisations des droits de l'homme africaines tirent profit des rencontres. Elle apprennent les unes des autres, atténuant ainsi le sentiment d'isolement dont souffrent souvent leurs dirigeants » (Claude E. Welch, *Protecting Human Rights in Africa. Strategies and Roles of Nongovernmental Organisations*, Philadelphia 1995, p. 293, p. 297), (Claude E. Welch, La protection des Droits de l'Homme en Afrique. Les stratégies et le rôle des Organisations Non Gouvernementales, Philadelphie 1995, p. 293, p. 297)

Sympathisants, membres, amis, d'une certaine façon ils appartiennent tous au réseau. Ici, le RECODH décentralisé a renforcé sa diversité sociale car les militants se distinguent les uns des autres et ils se complètent de région en région. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de conflits. Cependant, *la vie associative* y gagne en dynamique et en possibilités d'actions grâce à son développement à divers niveaux.